L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MARDI, (MATIN,) 24 MAI 1831

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 24 mai.

La malle de la Mobile est arrivée hier soir ; les journaux de New-York sont du 9, ceux de Charleston du 14 et ceux de Boston du 7 ; ils ne contiennent absolument rien d'Europe, et fort peu de chose de l'intérieur qui soit digne d'être relaté. Cette absence de nouvelles de l'autre continent est fort décourageante, sur tout en ce que nous avons tout lieu de présumer que ces nouvelles seront du plus grand intérêt. Cette suspension de toute espèce de négociations avec l'Autriche, annoncée par le premier ministre français à la chambre des députés, à propos de la prise de Bologne ; cette réponse de Metternich à l'*ultimatum* de la France, qu'on attendait si impatiemment à Paris ; les armemens maritimes de la France et de l'Angleterre, destinés peut-être à renouveler la scène de Navarin dans l'Escaut ; le résultat de la proclamation du roi de Hollande et de celle du régent de la Belgique adressées aux habitants du Luxembourg; la situation de la Pologne et les mouvemens ultérieurs de l'armée russe &c. &c. ; quel vaste champ ouvert à nos conjectures ! Et cependant, il nous faut rester encore plongés dans le doute, dans l'incertitude, que sait-on ? peut-être pendant toute la semaine : c'est bien long quand il s'agit de connaître le sort de tant de milliers d'hommes ! Mais enfin, ne perdons pas tout espoir, le prochain courrier, celui de demain, nous apprendra peut-être quelque chose.

—Un incendie désastreux a éclaté à Boston, le mercredi 4 du courant, entre 10 et 11 onze heures du soir, dans une boulangerie. Six ou sept personnes ont perdu la vie ou ont été dangereusement blessées.

—Les dates de Washington sont du 11: rien de nouveau sur la formation du cabinet.

La *Muette de Portici* a été jouée dimanche au Théâtre d'Orléans, avec un ensemble si parfait que nous ne négligerons pas d'en faire la remarque quoique le temps nous manque pour entrer dans de longs détails sur cette représentation. Jamais l'orchestre n'a mieux dit les belles inspirations d'Auber ; jamais madame St. Clair n'a trouvé des sons plus suaves, plus doux, plus ravissants ; jamais Letellier ne s'est montré plus musicien et ne s'est mieux identifié avec le personnage de *Masaniello* ; voilà l'école que nous aimons, c'est celle de l'intelligence, du génie. Fi! de ces acteurs qui ne savent que se traîner servilement sur les traces d'un grand nom. Homme intelligent, prenez la nature seule pour modèle, concevez et dites ; mais s'il vous faut *apprendre* vos inspirations, renoncez au théâtre. Vraiment, nous ne savons pas si les acteurs de la troupe française s'étaient promis de faire assaut de talens, comme pour faire oublier les impressions de la veille dont ceux qui avaient assisté à la représentation du Théâtre de la rue du Camp étaient encore remplis, mais tous méritent des éloges ; la belle voix de Curto et son excellente méthode ont été particulièrement remarquées ; Deschamps et Privat se sont surpassés ; et ces chœurs si beaux, qui ont si peu de rapport avec la plupart des anciens braillemens de *finales*, ont été rendus avec une précision et un accord admirables.

Mais, à propos, n'allons pas oublier que Mme. Féron débute ce soir dans le *Rossignol*. L'administration ne pourrait-elle, au moins dans une des trois autres représentations pour lesquelles cette cantatrice célèbre est engagée, nous la faire entendre en même temps que Mme. St. Clair ? C'est un vœu qu'ont émis beaucoup d'habitués du théâtre ; et si la direction veut bien y condescendre, nous lui promettons, en dépit du thermomètre, une recette supérieure aux meilleures de cette année.

Le brick *James Beacham*, capitaine ANDREWS, arrivé à Baltimore venant de Callao, d'où il est parti le 31 janvier, a apporté une liasse du *Mercurio Peruano* qui va jusqu'au 29 janvier inclusivement. Ces feuilles ne contiennent rien d'intéressant. Les gouvernemens du Pérou et de Bolivia faisaient de grands preparatifs pour une guerre. L'armée péruvienne, conduite par le président Gamarra en personne, était déja rendue sur la frontière. L'armée bolivienne est commandée par le président de cette république, le général Santa-Cruz. On dit qu'une entrevue a eu lieu entre les deux présidens et qu'elle s'est terminée par des récriminations mutuelles ; en conséquence, on pensait généralement que la guerre éclatera infailliblement.

Un vaste incendie a eu lieu à Guayaquil ; on estime à trois millions de piastres les pertes qu'il a occasionnées. 51 maisons ont été brûlées.

COUR CRIMINELLE—23 mai.

L'Etat contre *Barthélemy.* } *Accusation de vol.*—Le jury dans son *verdict* ayant déclaré l'accusé coupable, il a été condamné aujourd'hui à deux ans d'emprisonnement aux travaux forcés, et aux frais.

L'Etat contre *Overfield.* } *Accusation d'escroquerie.*—L'accusé ayant été reconnu coupable par le jury, a été condamné à un an d'emprisonnement aux travaux forcés, et aux frais.

L'Etat contre le même *Overfield.* } *Accusation de falsification.*—L'accusé ayant été trouvé coupable par le jury, a été condamné à la prison solitaire pour cinq jours, à cinq ans d'emprisonnement aux travaux forcés ensuite, et aux frais.

L'Etat contre *Thomas Hall.* } *Accusation de parjure.*—L'accusé ayant été trouvé coupable par le jury, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement aux travaux forcés, et à ne pouvoir témoigner dans aucune cour de cet état, jusqu'à ce qu'un autre jugement ait renversé celui-ci.

La cour s'est ajournée ensuite au premier lundi du mois proshain.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 18 mars.

La chambre avait à statuer, dans la séance de ce jour, sur la prise en considération de la proposition de M. Baude relative au bannissement à perpétuité de Charles X et de sa famille. Une proposition, ayant le même objet, avait été soumise à l'examen des bureaux et repoussée par eux il n'y a guère plus d'un mois ; mais les événemens ont pris un tel caractère, et les dispositions des esprits se sont tellement modifiées depuis cette époque, que l'indifférence manifestée alors par la majorité de la chambre, sans que le public y prît garde, aurait eu de graves inconvéniens aujourd'hui, et que cette majorité s'est vue forcée de consacrer par son vote le principe des associations, qu'elle désapprouve au fond parce qu'elle les craint.

La discussion qui s'est engagée sur les développemens de la proposition a offert plus d'un caractère remarquable. Les orateurs du côté droit, et à leur tête M. Berryer, ont usé largement de la liberté de la tribune ; presque tous ont senti la nécessité de rappeler le serment qu'ils ont prêté en 1830 : ils avaient de si étranges choses à dire que, sans cette précaution, il eût été à peu près impossible de les laisser parler ; mais, cette formalité une fois remplie, ils ne se sont fait faute d'exprimer ni leurs regrets, ni leurs affections, ni leurs vœux. C'était un empressement de fidélité, un besoin d'épanchement qui avait quelque chose d'héroïque et de risible. MM. Bizien du Lézard, de Rauzan, Blin de Bourbon, se précipitaient ensemble à la tribune, il fallait presque les en arracher ; d'autres encore se levaient sur leurs bancs pour réclamer la parole ; c'était un désappointement cruel pour tous ceux qui ne pouvaient apporter leur hommage à la dynastie déchue.

M. Blin de Bourbon a dit que son mandat ne lui permettait pas de voter l'exil perpétuel de cette famille. Et en effet les hommes qui ont élu et lui et ses amis leur avaient peut-être donné mission de faire triompher la doctrine de la légitimité et des coups d'état ! Et ce sont de tels mandats qui ont été jugés suffisans après la révolution accomplie ! ce sont de tels mandats que l'on hésite encore à renouveler !

Toutefois, malgré ce qu'il y a de révoltant dans ces panégyriques de la restauration et des princes tombés avec elle, en présence de la souveraineté nationale et des blessures encore saignantes de la patrie, on y trouve une certaine audace qui étonne, et on est tenté de la préférer à la honteuse circonspection de ces hommes qui n'osent ni émettre une opinion quand on discute, ni se lever dans les délibérations.

Nous l'avons dit déjà, pour tous ceux qui s'étaient dévoués au principe de la légitimité et qui avaient fait profession d'amour pour l'ancienne dynastie, la retraite, après la chute de cette dynastie, était une nécessité et un devoir.

M. Hyde de Neuville, dont le nom a été cité dans cette discussion, et M. de Châteaubriand l'ont compris : tous deux aussi sont demeurés l'honneur de leur parti, on a respecté leurs scrupules et gardé la mémoire de leurs services. Qu'eussent-ils fait l'un et l'autre dans des assemblées où de nouveaux sermens les eussent mis en contradiction avec les actes et les opinions de toute leur vie ? Qu'eussent-ils fait, eux qui ont servi les Bourbons en véritables royalistes, dans une séance où il fallait manquer ou à ses souvenirs ou à son serment de député ? Auraient-ils joué avec ce serment comme certains orateurs de la droite, ou se seraient-ils renfermés, s'abstenant de prendre part à la discussion et au vote, comme MM. Royer-Collard, Lepelletier d'Aulnay, Delalot, de Ricard et tant d'autres, dans une neutralité suspecte? Félicitons-les d'avoir su échapper aux embarras de cette position, et d'avoir conservé pures, l'un sa grande renommée, l'autre sa reputation d'honnête homme.

M. de Salverte, répondant à M. Berryer, a repoussé ses injurieux panégyriques comme ils le méritaient, et a eu occasion de faire, sur le principe des associations pour la défense nationale, la profession de foi la plus nette. Cette question se présentait naturellement à l'occasion de la proposition de M. Baude. On verra par l'une des listes que nous publions aujourd'hui, que M. Salverte avait déjà fortifié de son engagement personnel l'opinion qu'il a défendue à la tribune. Nous n'avons pas besoin de dire que, malgré une affinité apparente, il n'y a rien de commun entre la proposition de M. Baude et l'objet que se proposent les associations départementales. Déclarer le fait de l'exclusion des Bourbons de la branche aînée, vendre leurs biens et leur en envoyer le montant, ce n'est pas du tout s'engager à préférer toutes sortes d'extrémités à les voir rétablir par les puissances étrangères, et c'est là ce que l'on fait par ces associations. *(National.)*

Des envoyés prussiens sont depuis quelques jours à Varsovie avec une mission diplomatique de leur cabinet, quoique sans caractère public ou officiel.

Ils sont chargés, de la part du roi de Prusse lui-même, de traiter secrètement de la pacification de la Pologne avec le gouvernement provisoire.

Voici les bases de cette pacification.

La Pologne reconnaîtrait de nouveau Nicolas pour son roi avec la charte d'Alexandre. Moyennant cette soumission, l'armée russe évacuerait tout le territoire polonais, aucun Russe n'y remplirait d'emploi civil ou militaire, l'indépendance de la Pologne serait formellement consacrée ainsi que sa séparation de l'empire, et aucune garnison russe ne pourrait être placée, aucun passage des troupes russes ne pourrait avoir lieu dans le pays sans le consentement de la diète.

Le roi de Prusse engagerait, dit-on, sa parole que ces conditions seraient fidèlement remplies par l'empereur Nicolas, pourvu que les Polonais consentissent à faire les premières démarches de soumission.

Mais les chefs et les personnages influens de la révolution se sont refusés à faire de semblables démarches

"Il est trop tard, auraient-ils répondu en substance ; l'empereur connaissait nos griefs et nos droits ; que n'y satisfaisait-il avant que son cruel acharnement nous forçât de rompre tous les nœuds entre lui et nous : c'est lui qui a voulu le sang et le glaive, c'est à lui maintenant à nous dire s'il veut la paix."

Cependant les envoyés prussiens restent à Varsovie pour continuer leurs négociations, et saisir les occasions favorables qui pourraient se présenter de remplir les vœux de leur cabinet. On croit généralement que cette mission prussienne a été concertée avec la cour de Russie, prouvant par cette démarche indirecte qu'elle reconnaît les embarras et les difficultés nombreuses d'une pareille guerre.

L'armée polonaise est dans le meilleur état. Ses pertes sont réparées, ses combats l'ont rendue plus vigoureuse et plus animée par le sentiment qu'ils lui ont donné de sa supériorité d'énergie sur les Russes.

On est persuadé à Varsovie que l'armée russe va être obligée à la retraite sur le Bug. Elle n'attend pour commencer son mouvement rétrograde que la débâcle de la Vistule, qui interrompra toute communication de la rive gauche à la rive droite. La tête de pont de Praga, ouvrage très-soigneusement fortifié et très bien armé de canons, n'aura rien à craindre pendant cette interruption : sa garnison de 5,000 hommes peut tenir pendant deux mois au moins contre une armée. *(Constitutionnel.)*

Sous le ministère de M. de Polignac, on ne parlait que d'hommes d'état ; c'était le mot à la mode, parce qu'il s'agissait de faire un coup d'état, et qu'apparemment tous les ministres réduits à faire des coups-d'état sont des hommes d'état. Aujourd'hui que les mouvemens politiques n'ont d'influence qu'à la bourse, on ne vante plus que les hommes d'affaires. Quel singulier titre pour recommander des prétendans au ministère dans l'état où sont la France et l'Europe !

—La manière dont on traite chez nous les étrangers proscrits pour une cause qui est la nôtre prouve que nous sommes montés en grade dans l'estime de la sainte-alliance. En effet, sous la restauration nous étions prisonniers des rois de l'Europe ; depuis les glorieuses journées de juillet, nous sommes geoliers pour leur compte. *(National.)*

SUISSE.

GENÈVE, 13 mars.

Le pape, sûr de l'appui des Autrichiens, rassuré par l'inaction de la France, et défendu dans sa capitale par sa garde suisse et les brigands de la Sabine, ne paraît point avoir songé à évacuer Rome. Les communications sont rétablies sur le même pied que par le passé, entre Florence, Rome et Naples.

La conduite du ministère français perdra la malheureuse Italie, comme elle a perdu la Pologne, comme elle perdra la Belgique et la Suisse. C'est la politique de Louis XV. D'ici à deux mois, nous verrons les Autrichiens en Savoie, peut-être en Suisse; et les hommes du juste milieu feront encore du romantisme sur les avantages de la paix, considération dont la France jouit dans l'étranger, etc. Oui, encore quelques semaines, et nos aristocrates vont relever la tête avec plus d'audace que jamais. Dans ce cas là, gare à nos frontières de l'est. Berne et Soleure, restaurées, se rouvriront à l'Autriche.

Personne ne sait ce qu'est ce diplomate qu'on nous envoie comme ambassadeur de France. En attendant, M. de Gabriac est resté à Berne, et se donne dix fois plus de mouvement pour Charles X que ne l'ont fait pour Louis-Philippe tous les envoyés que nous avons reçus depuis la révolution de juillet.

Les émigrés français conspirent à Genève, à Fribourg, à Sion et à Berne. Franchet est à Soleure, Mangin à Berne, Tharin à Sion, Rolan à Fribourg. Dieu sait s'ils sont occupés en ce moment. Ils ont sur le ministère français l'immense avantage de savoir ce qu'ils veulent.

La politique de la France, envers les réfugiés piémontais et savoisiens a exaspéré profondément la population de la Savoie. Ces braves gens, qui eussent servi d'avant garde à la France en cas de guerre, sont tout-à fait refroidis pour elle. Ils ne croiront à la résurrection de la France que lorsqu'ils reverront son drapeau tricolore et des bataillons français en Savoie. Jusque-là ils sont trop prudens pour se compromettre par une nouvelle tentative d'insurrection, et continueront à fournir des troupes au Piemont, c'est presque dire à l'Autriche. Les Savoisiens influens que nous voyons à Genève, le général Dessaix et autres, sont profondément découragés.

BIGARRURES.

Les Irlandais sont très-unis contre l'union avec l'Angleterre. On ne saurait mieux commencer une révolution que par la haine de l'union.

—Ferdinand d'Espagne rappelle son ambassadeur près la cour de France, sous prétexte qu'il n'est pas assez noble pour remplir dignement ces fonctions. D'où peut venir au roi des moines tant de respect pour un gouvernement révolutionnaire ?

—Un prêtre du rit grec a été arrêté à Paris, parce qu'il avait l'air d'un capucin. Il demande une réparation pour la méprise.

—La question est de savoir si on laissera intervenir le choléra-morbus dans nos affaires, ou si l'artillerie française se sera chargée d'opérer tous les Russes qui ont envie de l'exporter sur le territoire polonais.

—On a trouvé des rossignols chez des carlistes, ainsi que des placards imprimés. On ne sait pas ce qu'ils chantaient, mais on les a arrêtés dans leur vol.

—L'Autriche se sert de landau pour arriver plus vite en France.

—On s'est battu pour la monnaie en Belgique, à l'Opéra français pour le son : en Irlande, on se brûle pour la farine. On attend le sac de la Pologne.

—Le maréchal Soult a fait un appel aux trompettes ; tous les cors de l'armée ont répondu.

—L'Espagne ayant besoin de capitaux, on craint une insurrection dans sa capitale.

—On a retiré de la rivière un individu d'a peu près quarante ans. Interrogé sur les motifs de son désespoir, il a répondu : "Je suis dégustateur sur les ports, et m'étant trompé sur la qualité d'un vin, j'ai craint que mes confrères ne me prissent pour une ganache." Il y a des gens qui s'assemblent tous les jours à cent pas de la Seine, et qui ne se chagrinerait pas pour si peu de chose.

—Le lord lieutenant d'Irlande a défendu les *déjeûners publics* qui avaient lieu chaque semaine à Dublin, sous prétexte que ces déjeûners avaient pour but de semer des sentimens ; et d'exciter la désaffection contre l'administration. En apprenant cette mesure anti-gastronomique, les restaurateurs irlandais se sont mis en pleine insurrection contre le gouvernement. *(Figaro.)*

Mode Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Charles Adams, McLellan, N.-York, L H Gale.
Goël. Theria, Martorel, Havane, S Cucullu.
Goël. William, Dukehart, Matanse, S G Blanchard.

ARRIVÉS.

Bateau de ramorque Shark, Wood, de la passe S. O. ayant mis en mer le navire Florida, les bricks Sancho Panza et Manuelita, et amené les bricks Batchelor, Avis, Osprey et la goël. Loretto. Rien en vue à la passe ni en rivière.

Barque Henry Astor, Destelechio, du Havre, à V Roumage, avec un chargement à Chiqc: E Forstall ; J Davis ; Kennedy & Duchamp; E Lefèbvre & co; Dufilho jr; E L Bernard; Hermann & co ; F Verrie; Perret & Charbonnet ; L Gally; Oriol & co; L Muh ; M Landon; J Marot; J Chaleron; V Vignaud; J W Zacharie & co; A de Nauteuil; Burdett; A L Boumare; V Roumage.

Brick Batchelor, Cameron, Liverpool.
Brick Avis, Comb, Havre, parti le 28 mars.
Brick Ospray, Horn, New-London.
Brick Seaworth, Moore, de New-York.
Bateau Ekert, Douglas, de St. Marks.
Goëlette Loretto, Havane.
Bat. à vap. Vermilion, Walls, St. Martinville.
Bat. à vap. Ploughboy, Patterson, de St. Martinville.
Bat. à vap. Maryland, Renard, Cincinnati.

ARRIVÉES AU BASSIN.

Goël. paquebo Orleans, Vincent, de la Mobile, à T Toby.
Goël. Exp, Clark, de Covington.
Goël. Adelaïde, de Pearlington.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 24 MAI 1831.

ère. représentation de **MAD. FERON.**

LE ROSSIGNOL.

Grand opéra en un acte de l'Académie royale de musique de Paris, paroles de Mr. Etienne, musique de Lebrun, *MADAME FERON* remplira le rôle de PHILIS.

Le Spectacle commencera par

Le ci-devant jeune homme,

Comédie en un acte, de MM. Merle et Brazier.

THEATRE DE LA RUE DU **CAMP.**

GRANDE NOUVEAUTÉ !

Mardi, 24 mai.

Au bénéfice de MM. Field & Herrizen.

Les beaux chevaux de Mr. Brown et les écuyers qui les dirigent paraîtront dans le beau drame oriental des

Quarante Voleurs.

Ce sera la seule représentation des écuyers à ce théâtre. Ce drame sera suivi d'une petite pièce comique écrite par un habitant de cette ville, intitulée :

LES TRAGÉDIENS,

ou *Les affaires et les plaisirs,*

Les rôles de George CLIFFORD, Miss LEAR, Jacques- Claude-Joseph- Marie -Philippe-Alexandre Charlemagne d'ARGENTON et Michel MURPHY seront remplis prr l'auteur, Mr. RAWLINSON. *Le spectacle commencera par*

CATHERINE & PETRUCHIO,

l'opéra de Shakespeare.

BRILLANTE LOTERIE.

JEUDI, 16 juin, sera fait le tirage d'une des plus brillantes loteries qui jamais aient été offertes au public ; les principaux lots sont de

$60,000. $40,000, $0,000, 20,000, 10,000, &C.

PRIX DU BILLET,—$20.

S. I. SYLVESTER prend la liberté d'annoncer cette loterie d'avance afin que les personnes qui résident loin de New-York puissent envoyer leurs ordres à temps. *Les billets seront rares.*

S. I. SYLVESTER,
24 mai—11 *No. 130, Broadway.*

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau-à-vapeur fin marcheur, **LAFOURCHE**, capitaine Moreheads ayant la majeure partie de son chargement prête à aller à bord, partira sous peu. Pour le reste de son frêt, ou passage, s'adresser à bord ou à

P. M. TOURNÉ,
rue de la Nouvelle-Levée, no. 15

N. B. Ce bateau a une chambre vaste et spacieuse sur le pont, et comme il tire peu d'eau il offrira beaucoup de facilité aux voyageurs qui naviguent sur le fleuve pendant l'été. 23 mai.

PARA TAMPICO,

La velera y acreditada goleta americana **LA BARRILIZE**, su capitan Manuel Fernandez, saldrá para dicho punto en toda esta semana ; admite carga y pasageros. El que quiera ocurra en casa de

24 de mayo—2 SANTIAGO ZINO.

PASSAGE POUR LE HAVRE.

Le navire de 1ère. classe, **JAMES**, capitaine SHACKFORD, partira vers le 1er. Juin. Il peut loger commodément 4 à 5 passagers. Pour conditions et pour frêt d'une centaine de balles de coton, s'adresser à

HY. PERRET & CHARBONNET.
24 mai.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick bien connu **DELAWARE**, est maintenant prêt à prendre un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capt. Wilson, à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus, ou à

24 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

A VENDRE OU A FRETER,

La jolie barque **WYOMING**, du port de 299 tonneaux, construite à Philadelphie et pouvant porter un fort chargement. Elle est doublée et chevillée en cuivre, et n'a que trois ans de service. Ce bâtiment a été construit avec les meilleurs matériaux, et est dans le meilleur état possible, pouvant prendre la mer à peu de frais. S'adresser au capitaine Coulon, à bord, ou à

24 mai. J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER,

La belle goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **SOPHIA**, du port de 112 tonneaux, ayant été complètement réparée, tant dans le doublage que dans les grémens. Elle est maintenant amarrée en face du Ferry, où elle peut être examinée. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à

24 mai. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NANTES,

Le navire **HELEN-MAR**, capt. F. Harrison, partira le 24 du courant. Pour passage, ayant de bons ennanagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 49, ou à

20 mai J. MAGER.

DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à

THAYER, HURD & CO.
20 mai rue des Magasins, no. 29.

A FRETER—La goëlette bien connue **WHALE**, capitaine Wolf, s'adresser à

THAYER, HURD & CO.
19 mai rue des Magasins, no. 29.

POUR LIVERPOOL.

La barque fine voilière **HELEN-GAY**, capitaine MABY, ayant besoin de 300 balles pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, ayant de bons ennanagemens, s'adresser à bord ou à

19 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR RICHMOND (Va.)

Le beau brick **ALEXANDER**, capitaine Bailey, partira dans quelques jours. Pour frêt ou passage, ayant de bons ennanagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis des anciennes casernes, ou à

18 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BALTIMORE.

Le brick, **A. GENERAL BOLIVAR**, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sans délai. S'adresser à bord, ou à

A. GURNEY,
17 mai rue Grayier, no. 62.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine **PAULINA**, capitaine Ramon Palomo. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

TUYÈS & CO.
17 mai rue Royale, no. 106.

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol fin voilier **JULIA**, capitaine Barnabee, ayant une partie de son chargement engagée. Pour le reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.

A FRETER.—Le beau brick **ELBA**, capitaine CLARK, pouvant porter environ 300 bls. sucre. S'adresser à

14 mai. Wm. G. HEWES.

LES soussignés ayant obtenu le privilège de publier un OUVRAGE à peu près semblable à celui de feu John Adams Paxton, sous le titre de *"Almanach des Adresses de la Nouvelle-Orléans, contenant les noms, les professions et le lieu de résidence des habitants, négocians, marchands des de la ville et des fauxbourgs, dans lequel on a inséré un grand nombre de renseignemens très-utiles,* prient respectueusement le public de vouloir bien les encourager dans cette entreprise, dont l'utilité a été reconnue par toutes les classes de la société. Indépendamment de la souscription, on recevra tous les avis qui seront offerts pour être publiés dans le dit ALMANACH, aux mêmes prix que pour ceux des années précédentes.

Ils peuvent assurer les personnes qui daigneront leur accorder leur suffrage qu'ils ne négligeront rien pour rendre cet ouvrage aussi parfait qu'il doit l'être.

Une liste est ouverte au bureau de cette feuille; prix de la souscription $2. 50 par chaque exemplaire, livrable le 1er. janvier 1832.

24 mai—8.2ps S. E. PERCY & Co.

VOIR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le Henry Astor, du Havre, 800 damejeannes vides, 50,000 tuiles plates à crochet. 24 mai.

SANGSUES.—Le soussigné offre à vendre quelques milliers de belles SANGSUES à débarquement du navire Eleanor, venant de Marseille

24 mai. M. JAMBU.

CERA BLANCA.—20 tercios de Cera blanca, superior, de vente en casa de

THAYER, HURD y Comp.
24 de mayo No. 29, calle de Magasin

---

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par
24 mai THAYER, HURD & Co.

DEMANDE.—On a besoin d'un jeune homme capable de copier des comptes en Anglais, ayant une belle main courante. On lui donnerait de l'emploi pendant un mois, et il recevrait un paiement libéral. Adresser une lettre à la poste, dans la boîte No. 294, désignant la demeure de l'écrivain. 24 mai

---

Edouard Bajolière, h.c. l. contre *Jn. McCleary.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prével, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 3 juin, à 5 heures de l'après-midi, une montre en or, marquée No. 6960, avec sa chaîne et sa clé, saisis dans l'affaire ci-dessus.

24 mai L. DAUNOY, marshal.

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par

Wm. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIÉTÉS DE VALEUR,

Au commencement du Chemin-a-Coulisse, sur la Levée.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI 26 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse,

19 LOTS DE TERRE,

avec les améliorations qui s'y trouvent,

Formant presque tout l'îlet du côté de l'Est, et faisant face au bout du chemin à-coulisse, et borné par les rues de la Levée, de la Victoire, de Marigny et du Chemin-à-Coulisse.

Le LOT No. 1 est situé à l'encoignure de la Levée et du Chemin à-coulisse, et mesure 27 pieds 3 pouces à la rue de la Levée, sur 99 pieds 2½ pouces de profondeur au Chemin-à coulisse, sur lequel se trouve une jolie maison neuve, à deux étages et construite en briques, avec une cuisine également à deux étages et en briques, le tout couvert en ardoises. Cette maison peut convenir pour tenir un café ; ou bien on pourrait avec la cuisine en former trois magasins, dont deux feraient face au Chemin-à-coulisse et l'autre à la rue de la Levée.

Le LOT No. 2, mesure 24 pieds 7½ pouces de face au Chemin-à-coulisse, sur 122 pieds 1½ pouce de profondeur, et s'étendant jusqu'à une allée commune, de 12 pieds de large, qui perce à la rue de la Victoire.

Le LOT No. 3, joignant le No. 2, mesure 24 pieds 6 pouces, sur 122 pieds 1½ pouce, et a la même profondeur que le No. 2.

Le LOT No. 4, joignant le No. 3, a les mêmes dimensions.

Le LOT No. 5, joignant le No. 4, mesure 31 pieds de face au Chemin-à-coulisse, sur 122 pieds 1½ pouces de profondeur, et s'étendant jusqu'à la dite allée de 12 pieds. Sur ce terrain est bâtie un superbe magasin d'entrepôt, à deux étages, construit en briques et couvert en tuiles ; il est de toute l'étendue du terrain.

Le LOT No. 6, joignant le No. 5, a 30 pieds 6½ pouces au Chemin-à-coulisse, et la même profondeur que le No. 5, avec un semblable magasin en briques.

Le LOT No. 7, joignant le No. 6, a 30 pieds 8 pouces de face au Chemin-à-coulisse, et la même profondeur que le No. 6, avec un semblable magasin en briques, qui est de toute l'étendue du terrain.

Le LOT No. 8, forme l'encoignure du Chemin-à-coulisse et de la rue de la Victoire, et mesure 32 pieds 6½ pouces de face au Chemin-à-coulisse, sur 122 pieds 1½ pouce à la rue de la Victoire. L'édifice est susceptible d'être avantageusement divisé en 4 ou 5 magasins d'entrepôt sur la façade des deux rues.

Le No. 9 mesure 25 pieds de face à la rue Marigny, sur 117 pieds 7 pouces de profondeur.

No. 10, forme l'encoignure des rues Marigny et de la Levée: il a 23 pieds 7 pouces de face sur la dernière, sur 102 pieds 10 pouces sur la rue Marigny : il convient pour des magasins, et a maintenant un edifice en briques.

No. 11 joint le No. 10; il a 23 pieds 6 pouces de face à la rue de la Levée, sur la même profondeur que le No 10.

No. 12 joint le No. 11, et a les mêmes dimensions.

No. 13 joint le No. 12 do. do.
No. 14 joint le No. 13 do. do.

No. 15 a 25 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée, sur 99 pieds 2½ pouces de profondeur: il y a dessus une jolie maison à deux étages, en briques, avec une cuisine également à deux étages, ces deux édifices couverts en ardoises ; la cour est pavée &c.

No. 16, a 24 pieds 6 pouces de face sur la même profondeur que le No. 15, et on y trouve les mêmes améliorations.

No. 17 a 24 pieds 7½ pouces de face sur la même profondeur que les deux précédens, et on y trouve les mêmes améliorations.

No. 18, a 23 pieds 1 pouce de face, sur la même profondeur que les trois précédents, et on y trouve les mêmes améliorations.

No. 19 forme l'encoignure des rues Marigny et Victoire, et mesure 177 pieds 6½ ps sur la dernière, sur 163 pieds sur la rue Marigny ; il y a au milieu de cet emplacement une vaste et spacieuse maison, de 64 sur 127 pieds, avec une galerie qui fait le tour.

CONDITIONS:—¼ à 6 mois, du 6 mai courant ; ¼ à un an, du 6 mai courant ; ¼ a deux ans *do. do*; ¼ à trois ans *do. do.*

Le tout sera vendu conformément au plan dressé par M. Pilié, voyer de la ville, qui sera exposé au moment de la vente, où il sera donné de plus amples explications sur le temps et les conditions accordés.

Les actes de ventes seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais de acquéreurs.

23 mai—4

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, aujourd'hui lundi 23 mai, à 10 heures du matin, le fond du magasin situé rue Royale, No. 271 entre Dumaine et St. Philippe, consistant en marchandises sèches,

SAVOIR :

Chapeaux de Livourne pour homme et enfant, chapeaux de paille double fins, do. simples do. communs, soiries assorties, mousselines, toiles, bombasines assorties, alepines, rubans assortis, fichus gaze et crêpe. Fausse bijoutière, habillements d'enfant pour la saison &c. &c.

CONDITIONS :

Jusqu'à $50, comptant ; $100, à 60 jours ; $150, à 90 jours ; $200, à 4 mois; et au-dessus de $300, à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 23 mai—1

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI, 25 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu,

32 LOTS DE TERRE

d'une grande valeur, formant un carré parfait, borné par les rues Joséphine, des Magasins, des Peupliers et le chemin St. André, au faubourg Lafayette. Le plan de ces terrains sera exposé à la Bourse, plusieurs jours avant la vente.

Conditions :—1, 2 et 3 ans de crédit, moyennant de bons billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acheteurs.

20 mai.—5.

PROPRIÉTÉ

PRÈS DU CHEMIN A COULISSE.

IL sera vendu, samedi 11 juin prochain, à midi, à la bourse de Hewlett,

UNE MAISON située rue des François, entre les rues Moreau et Victoire; à un ilet de L'ESPLANADE, et à un ilet du CHEMIN A COULISSE, bâtie en briques depuis dix mois, et couverte en ardoises, consistant en quatre appartemens, dont trois à feu, un salon, quatre cabinets et une cave sous l'escalier, une cuisine à étage et en briques, couverte aussi en ardoises, de quatre appartemens dont trois à feu ; le corridor se trouve placé sous le même toît que la maison, et est carrelé en briques, ainsi que la galerie de la maison, la cour est aussi carrelée en briques; le puits et les latrines sont aussi en briques; le tout bâtie sur un terrain, mesurant 22 pieds de face non compris les mitoyennes (qui donnent un pied de plus à la largeur du terrain) sur 66 pieds de profondeur plus ou moins, le tout bien construit. Cette propriété donnant avant qu'il ne fut question de faire le Chemin à Coulisse; un intérêt de 10 pr. cent. On verra le plan à la Bourse.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés aux frais de l'acquéreur, chez T. Caire, notaire public. 17 mai—23

RECU de Bordeaux par le navire *Wyoming*, et à vendre par J. B. LABATUT :

Vin rouge de Medoc, en barriques ;
Vin de Champagne, en caisses de 12 bouteilles ;
Bouchons pour bouteilles et pour taupettes.
19 mai—3

ALMONEDAS PUBLICAS.

PROPIEDADES DE VALOR,

En la calle de la Levée, al principio del Camino de Corredera.

EN ALMONEDA PUBLICA,

POR ISAAC L. M'COY.

EL jueves 26 del corriente, á las 12 del dia, á la Bolsa,

DIEZ Y NUEVE TERRENOS,

Con sus mejoras et dependencias,

á saber :

TERRENO No. 1, situado á la esquina de la calle de la Levée, tiene 27 piés y 3 pulgadas frente á la calle de la Levée, y 99 piés 2½ pulgadas frente al Camino de Corredera, sobre el cual esta construida una casa nueva en ladrillos, de dos pisos de alto, y una cocina nueva tambien en ladrillos y de dos altos, ambas cubiertas con pizarras, calculada por ser un café, y podiendo ser dividida con la cocina, en tres almacenes, dos frente al Camino de Corredera, y el otro frente á la Levée.

El No. 2, tiene 24 piés 7½ pulgadas frente al Camino de Corredera, con una profundidad de 122 piés 1½ pulgadas, corriendo por detras hasta un corredor comun de 12 piés abriendose en la calle de la Victoria.

El No. 3, junto ál No. 2, tiene 24 piés 6 pulgadas, una profundidad de 122 piés 1½ pulgada, igual ál No. 2.

El No. 4, junto ál No. 3, tiene las mismas dimensiones.

El No. 5, junto ál No. 4, tiene 31 piés frente al Camino de Corredera, con una profundidad de 122 piés 1½ pulgada, corriendo por detras hasta el mencionado corredor de 12 piés, sobre el cual se halla un almacene spacioso, de ladrillos, bien construido, y de dos pisos alto, cubierto con tejas, sobre todas las dimensiones del terreno.

El No. 6, junto al No 5, tiene 30 piés 6½ pulgadas frente al